

Avec le prélèvement automatique, pendant les vacances payez votre loyer en toute tranquillité !

C'est plus simple

UNE SEULE ACTION POUR PAYER VOTRE LOYER

Vous remplissez une seule fois la demande de prélèvement que vous nous adressez accompagnée d'un relevé d'identité bancaire (RIB ou IBAN).

Ensuite, chaque mois, vous recevrez votre avis d'échéance et le loyer sera prélevé automatiquement sur votre compte, sans aucune nouvelle action de votre part.

Plus d'oubli, plus de retard et du temps gagné !

C'est plus économique

UN CHOIX ÉCONOME

Le prélèvement automatique est un service gratuit et sécurisé. Comme vous n'avez plus de courrier à adresser pour payer votre loyer, vous économisez le coût d'un timbre et d'un déplacement.

Avec le prélèvement automatique, payez juste votre loyer chaque mois !

C'est plus pratique

LE CHOIX DE LA DATE DE PRÉLÈVEMENT

Pour gérer au mieux votre budget, vous pouvez choisir la date de prélèvement : le 5 ou le 12 du mois.

La gestion de votre budget est ainsi plus facile !

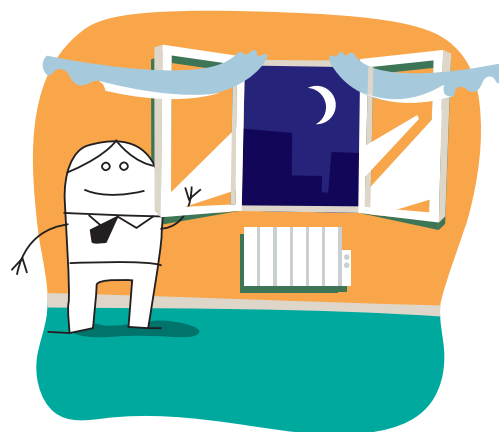
Le formulaire de prélèvement automatique est à votre disposition sur notre site Internet. Vous pouvez aussi le demander auprès de notre Centre de Relation Clients par téléphone ou dans nos accueils. Renvoyez ces demandes par courrier uniquement à l'adresse suivante :

Alliade Habitat - Centre de Paiement
BP 3272 - 69403 LYON Cedex 03

Pensez-y !

Pendant les fortes chaleurs de la période estivale, voici quelques recommandations pour conserver un peu de fraîcheur et un air sain dans votre logement :

- tôt le matin et en soirée, aérez votre logement en ouvrant un maximum de fenêtres,
- pendant la journée, pensez à bien fermer les fenêtres et les volets.



Les bons gestes à adopter pour réduire votre consommation d'eau !

DANS TOUTES LES PIÈCES D'EAU

Je suis attentif aux fuites d'eau

- > Un robinet qui goutte, c'est une douche perdue par jour.
- > Je traque les fuites en vérifiant ma plomberie : siphons, évier, robinets, joints.
- > Je change les joints défectueux.



DANS LA CUISINE

J'économise l'eau

- > Un lave vaisselle est plus économe en eau que la vaisselle à la main.
- > J'attends que mon lave-vaisselle et mon lave-linge soient remplis au maximum avant de les mettre en route.
- > J'utilise le mode « économique » de mon lave-linge ou de mon lave vaisselle.
- > Si je fais ma vaisselle à la main, je ne laisse pas couler l'eau et j'utilise deux récipients : l'un pour savonner et l'autre pour rincer.



DANS LA SALLE DE BAINS

Je préfère me doucher en 5 min.

- > Je consomme 3 à 5 fois moins d'eau qu'en prenant un bain.



Je contrôle le débit des robinets

- > En installant des réducteurs de débit ou douchette, je réduis par deux ma consommation d'eau.

Je ferme le robinet quand je me brosse les dents.

- > Je ne laisse pas couler l'eau inutilement.

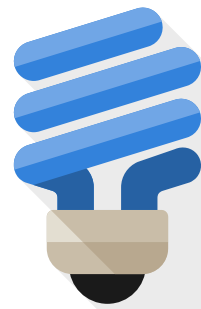
DANS LES TOILETTES

Pour réduire la consommation d'eau, je mets une bouteille remplie d'eau dans le réservoir de la chasse d'eau.

- > À chaque nouveau remplissage, moins d'eau sera ainsi consommée.



Les économies d'énergie, au quotidien !



Alliade Habitat se mobilise pour vous aider à faire des économies d'énergie dans votre logement.

Vous allez recevoir* avant l'été 1 colis avec des équipements à installer dans votre logement pour consommer moins d'eau et d'électricité !

**1 POMME DE DOUCHE
+ 10 AMPOULES LED**

Ces équipements vous sont offerts ! Profitez-en !

** hors locataires avec contrat de maintenance multi-services, pour qui d'autres dispositions sont prévues.*



ECO-GESTE !

Pour le lave-linge, un programme à 30 ou 40°C consomme moins d'énergie qu'un cycle à 90°C

! Démarchage, porte à porte : restez vigilants !

Nous vous rappelons que lorsque nous missionnons une entreprise au sein de votre résidence, nous vous en informons au préalable (affiche et/ou courrier).

Actuellement, sur certaines résidences, des sociétés démarchent certains d'entre vous pour offrir des mousseurs et des pommes de douche, dans le cadre d'un dispositif de l'Etat (dispositif des certificats d'économies d'énergie ou CEE). **Ces sociétés n'ont pas été mandatées par Alliade Habitat.**

Nous en appelons à votre plus grande vigilance notamment sur les pièces d'identité ou les documents officiels et personnels qu'elles peuvent vous demander de leur présenter (avis d'impôts, carte d'assurance maladie, etc). Aussi, nous vous recommandons de ne pas leur fournir de documents personnels et confidentiels. Soyez vigilants !